

Avis de course

Grand Prix de St Cast

Du 1 au 3 Mai 2026

Epreuve de coupe de France de J80 monotype - Grade 4

Osiris - Grade 5

1- La régate sera régie par :

- Les Règles de Course à la Voile 2025-2028.
- Les règles de classe J80

2- Admissibilité

2.1 La régate est ouverte à tous les bateaux suivants : J80 et Jauge Osiris.

Un minimum de 5 inscrits par série sera nécessaire pour que la série soit maintenue.

2.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile 2026 doivent présenter au moment de leur inscription :

Pour les J80, la régate se court en grade 4, la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition (pour les J80) ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,

Pour les autres catégories, la régate se court en grade 5, la licence annuelle (ou temporaire) reste obligatoire mais pas le certificat médical.

- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- L'attestation d'assurance du bateau.
- le certificat de jauge ou de conformité

3- Inscription et droits à payer

3.1 L'inscription se fait en ligne sur le site du club www.centre-nautique-saint-cast.fr

L'inscription sera confirmée avec le règlement validé.

Place de port gratuite du samedi 25 avril au samedi 9 mai 2026

3.2 Pour les J80 le droit à payer est de 180 euros **par bateau**.

Pour les OSIRIS : le droit à payer est de 45 € **par coureur**

Tarif préférentiel jusqu'au 25 avril 2026 inclus, puis majoration des droits d'inscription de 50 € par J80 et 10 € par coureur pour les autres.

En supplément : **40 €** le grutage A/R sur réservation auprès du Centre nautique de St Cast avant le 26 avril.

4- Horaires et programme

Jeudi 30 avril 2026 :

- 16h à 19h : Grutages (mâtage à la chèvre)

Vendredi 1^{er} Mai 2026

- 9h à 12h : Grutages et confirmation des inscriptions
- 14h30 : Mise à disposition sur l'eau pour 1 ou plusieurs courses à suivre pour toutes les séries.
- 19h : Pot d'accueil

Samedi 2 Mai 2026

- 10h30 : Mise à disposition sur l'eau pour 1 ou plusieurs courses à suivre pour toutes les séries.
- 19h30 : Galettes saucisses et crêpes (merci d'indiquer le nb d'équipiers présents lors de l'inscription en ligne pour notre organisation)

Dimanche 3 Mai 2026

- 10h00 : Mise à disposition sur l'eau pour 1 ou plusieurs course à suivre.
- Pas de départ après 14h00 et grutage à partir de 14h30.
- A partir de 16h00 : Remise des prix.

5- Lieu de confirmation des inscriptions

- Lieu de confirmation des inscriptions : CN ST CAST, Port de St CAST
- Ville : ST CAST LE GUILDO 22380 (Côtes-d'Armor)
- Club responsable du rond : Centre Nautique de Saint Cast
- Téléphone : 02 96 41 86 42
- Email : contact@centre-nautique-saint-cast.fr
- Responsable : Arnaud Fautrat

6- Parcours

Les parcours seront de type parcours construits et côtier.

7- Système de pénalités

La RCV 44.1 est modifiée comme suit : Pour toute infraction à une règle du chapitre 2 des RCV la pénalité de 2 tours sera remplacée par une pénalité d'un tour. Chaque tour comprenant un virement de bord et un empannage.

8- Classements

2 courses devront être courues pour valider l'épreuve.

9- Communication radio

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

10- Prix

Des prix seront distribués.

11- Décision de courir

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

Renseignements : contact@centre-nautique-saint-cast.fr / 02.96.41.86.42